



**Assemblée générale**  
**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
25 mars 2010  
Français  
Original: anglais

---

**Commission de consolidation de la paix**

**Quatrième session**

**Formation République centrafricaine**

**Compte rendu analytique de la 1<sup>ère</sup> séance**

Tenue au Siège, à New York, le lundi 25 janvier 2010, à 10 heures

*Président :* M. Grauls ..... (Belgique)

**Sommaire**

Adoption de l'ordre du jour

Examen semestriel du Cadre stratégique pour la consolidation de la paix en République centrafricaine

Questions diverses

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication du document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels (bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza) et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.



*La séance est ouverte à 11 h 20.*

**Adoption de l'ordre du jour (PBC/4/CAF/3)**

1. *L'ordre du jour est adopté.*

**Examen semestriel du Cadre stratégique pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (PBC/4/CAF/L.1)**

2. **Le Président** appelle l'attention sur le Projet de conclusions et recommandations du premier examen semestriel du Cadre stratégique pour la consolidation de la paix en République centrafricaine, résultat de deux processus conduits en parallèle. Un examen des faits nouveaux du point de vue des engagements de la Commission de consolidation de la paix s'est tenu à New York. Parallèlement, à Bangui, on s'est penché sur les faits nouveaux du point de vue des parties nationales et de la société civile de la République centrafricaine. Le processus d'examen s'est conclu par la tenue d'un forum de haut niveau le 8 décembre 2009, à Bangui.

3. Il considère que les membres de la Formation République centrafricaine souhaitent adopter le Projet de conclusions et recommandations du premier examen semestriel du Cadre stratégique pour la consolidation de la paix en République centrafricaine.

4. *Il en est ainsi décidé.*

**Question diverses**

5. **M. Otobo** (Bureau d'appui pour la consolidation de la paix), rappelant que la République centrafricaine a reçu une première allocation de 10 millions de dollars du Fonds pour la consolidation de la paix, dit que le Comité directeur mixte pour la République centrafricaine a été consulté concernant la possibilité d'accorder une nouvelle allocation. Par la suite, le Bureau d'appui pour la consolidation de la paix a recommandé au Secrétaire général d'approuver une deuxième allocation de 20 millions de dollars.

*La séance est levée à 11 h 30.*